

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme SAISON.

Absents excusés : Mme SPOTE, M. BOUCHER, M QUENTIN
Mme DELEMER (arrivée en cours de séance)

Madame MASSONNEAU est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ **Approuve** les comptes de gestion du Receveur Municipal 2018 qui sont en parfaite concordance avec les Comptes Administratifs du Budget général et du Budget Assainissement 2018 de la commune

11 voix POUR

Arrivée de Mme DELEMER

◆ *Monsieur Denis MOUNOURY, Maire, ayant quitté la salle de réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madeleine MAZIERE :*

Approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Général qui se solde par un excédent global de 621 795.37 €.

11 voix POUR

Approuve le Compte Administratif du Budget Assainissement 2018 qui se solde par un excédent global de 298 037.48 €.

11 voix POUR

Retour de Monsieur MOUNOURY

◆ Pour financer le programme d'investissement, **décide** de contracter auprès de la Caisse d'Epargne d' Ile de France un contrat de prêt au taux fixe d'un montant de 100 000 € avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 15 ans
Taux d'intérêt nominal : 1.44 %
Périodicité : trimestrielle
Amortissement : progressif
Frais de dossier : 120 €

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt au nom de la commune et est habilité à procéder ultérieurement à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

12 voix POUR

◆ **Vote** le taux des 3 taxes pour 2019

Taxe d'habitation : 12.14%
Taxe foncière (bâti) : 13.67 %
Taxe foncière (non bâti) : 47.05 %

Pour produire la somme de 519 177 € nécessaire à l'équilibre du budget.

10 voix POUR 2 ABSTENTIONS

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser aux diverses associations les subventions suivantes :

ACS	20 000.00 €
ADMR CORBEROSA	900.00 €
AJSP DOURDAN	200.00 €
Anciens Combattants UACVGRD	120.00 €
A P A E I	100.00 €
Coopérative scolaire école élémentaire	1 000.00 €
Coopérative scolaire école maternelle	850.00 €
Corbreuse en Fête	300.00 €
Corbreuse Ste Mesme Football club	1 200.00 €
Croix Rouge	50.00 €
Santé 2002 DREPOBA	150.00 €
Tennis club Corbreuse Mini tennis	800.00 €
Tennis club Corbreuse	550.00 €
Jardin des racines	100.00 €
Ainsi qu'au C.C.A.S	8 000.00 €

12 voix POUR

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2019 de la commune d'un montant de 2 365 105.75 € équilibré en recettes et en dépenses.

Section de fonctionnement : 1 312 546.20 €
Section d'investissement : 1 052 559.55 €

12 voix POUR

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2019 du service assainissement pour un montant de 527 132.48 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section d'exploitation : 144 797.40 €

Section d'investissement : 382 335.08 €

12 voix POUR

◆ Vu l'exposition de peinture qui aura lieu le 22 septembre 2019 à CORBREUSE, **décide** de demander une participation financière aux peintres exposants de 5 € pour la journée.

12 voix POUR

◆ **Décide** d'organiser une buvette lors de la soirée concert « Celtic Sailors » le 20 avril 2019 au foyer.

Fixe le prix des boissons comme suit :

Tasse de café : 0.50 €

Part de gâteau : 0.50 €

Canette, soda, bière : 2.00 €

Verre jus de fruits : 0.50 €

12 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

◆ Point sur les travaux de la mairie.

◆ Visite du restaurant scolaire avec les représentants des parents d'élèves, les élus et le responsable de la garderie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h20